

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Evaluation clinique en soins généraux et spécialisés			
Ancien Code	PAMI1B07SF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CASF1070		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sandrine MATHOT (mathots@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement aborde les sciences fondamentales nécessaires à l'évaluation de la situation clinique d'un patient. Elle constitue une étape essentielle dans l'acquisition des compétences de soignant, en posant les bases du raisonnement clinique analytique. L'étudiant y développe une posture réflexive et rigoureuse, indispensable à une prise en charge individualisée, sécuritaire et efficiente.

Cette UE est un prérequis obligatoire pour l'accès au stage du bloc II, car elle prépare l'étudiant à observer, analyser et interpréter les signes cliniques dans des contextes de soins variés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
 - 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
 - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

Compétence 8 Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes

8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette séquence d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

1. Mobiliser les savoirs fondamentaux

Mobiliser les connaissances acquises en anatomie, physiologie et physiopathologie pour comprendre les situations cliniques, système par système.

Intégrer l'étude individuelle de chaque système dans une approche globale et holistique du patient.

2. Collecter et structurer les données cliniques

Recueillir des données cliniques pertinentes à travers l'observation, l'entretien et l'examen physique et/ou mental du patient.

Maîtriser la collecte, la priorisation et la structuration des données cliniques en tenant compte des dimensions biophysiollogiques, psychologiques et socioculturelles.

Utiliser des grilles de résultats et des échelles validées adaptées à la situation de santé.

3. Analyser et interpréter les données

Reconnaitre les anomalies et les signes d'alerte cliniques.

Développer une vigilance clinique face aux signes précoce de détérioration de l'état de santé.

Intégrer les observations cliniques simples et complexes à l'aide de situations cliniques emblématiques.

Associer les données issues de l'évaluation à des concepts théoriques dans une approche systémique des situations cliniques.

4. Élaborer un raisonnement clinique

Formuler des hypothèses cliniques sur base des indices identifiés.

Justifier les interventions possibles en lien avec ces hypothèses.

Formuler un jugement clinique préliminaire servant de base à une première planification des soins et des surveillances.

5. Communiquer de manière professionnelle

Communiquer les informations cliniques de manière structurée, explicite et professionnelle aux membres de l'équipe soignante.

Utiliser des outils de transmission adaptés pour assurer une communication interprofessionnelle efficace.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B07SFA	Démarche et examen clinique 1	30 h / 3 C
PAMI1B07SFB	Démarche et examen clinique 2	30 h / 3 C

Contenu

Partie 1 : Bases de l'évaluation clinique

1.1 Définitions clés

1.1.1 La démarche de soin

1.1.2 Le jugement clinique

1.1.3 La pensée critique

1.1.4 Hypothèse clinique, pronostic, diagnostic

1.2 La démarche de soin analytique

1.2.1 Collecte des données

1.2.2 Analyse des données

1.2.3 Planification

1.2.4 Interventions autonomes et Problèmes Traités en Collaboration (PTC)

1.2.5 Évaluation des résultats et réajustement

1.2.6 Transmission : macrocible, cible, méthode SBAR

Partie 2 : Données subjectives

2.1 Sources d'information

2.2 Données sociodémographiques

2.3 Anamnèse

2.4 Évaluation des symptômes : méthode PQRSTU

2.5 Contexte de santé : méthode AMPLE

2.6 Évaluation de l'urgence

Partie 3 : Données objectives

3.1 Observation générale et mesures anthropométriques

- 3.2 Paramètres vitaux
- 3.3 Examen clinique
 - 3.3.1 Inspection
 - 3.3.2 Palpation
 - 3.3.3 Percussion
 - 3.3.4 Auscultation
- 3.4 Examens paracliniques / complémentaires
- 3.5 Évaluation tégumentaire (peau, cheveux, ongles)
- 3.6 Évaluation de la douleur
- 3.7 Évaluation nutritionnelle
- 3.8 Approche de la santé mentale

Partie 4 : Revue des systèmes

4.1 Système cardiocirculatoire

- 4.1.1 Données subjectives
- 4.1.2 Données objectives et examens complémentaires
- 4.1.3 Hémodynamique et homéostasie
- 4.1.4 Focus sur le système lymphatique
- 4.1.5 Signes d'alerte
- 4.1.6 Tableaux cliniques emblématiques :
 - Œdème
 - Infarctus du myocarde
 - Thromboses
 - Embolie

4.2 Système respiratoire

- 4.2.1 Données subjectives
- 4.2.2 Données objectives et examens complémentaires
- 4.2.3 Signes d'alerte
- 4.2.4 Tableaux cliniques emblématiques :
 - Dyspnée
 - Asthme
 - Œdème aigu
 - Pathologies respiratoires chroniques (PTC)
 - COVID
- 4.2.5 Approche holistique du système cardio-respiratoire

4.3 Système urinaire

- 4.3.1 Données subjectives
- 4.3.2 Données objectives et examens complémentaires
- 4.3.3 Signes d'alerte
- 4.3.4 Tableaux cliniques emblématiques :
 - Cystite
 - Néphrite / pyélonéphrite
 - Lithiase
 - Régulation de la tension artérielle et lien avec le système urinaire
- 4.3.5 Approche holistique

4.4 Système abdominal

- 4.4.1 Données subjectives
- 4.4.2 Données objectives et examens complémentaires
- 4.4.3 Signes d'alerte
- 4.4.4 Tableaux cliniques emblématiques :
 - Intoxication alimentaire
 - Colopathie fonctionnelle / syndrome du côlon irritable
 - Appendicite / péritonite
 - Occlusion intestinale

4.5 Système neurologique

- 4.5.1 Données subjectives
- 4.5.2 Données objectives et examens complémentaires
- Introduction à la symptomatologie
- 4.5.3 Signes d'alerte
- 4.5.4 Tableaux cliniques emblématiques :

Céphalées
Méningite
Signes d'alerte AVC
4.5.5 Approche holistique

Compléments aux cours

Grilles d'observation clinique
Vignettes cliniques (situations cliniques)

Démarches d'apprentissage

Les événements d'apprentissage
(d'après Leclercq & M. Poumay, 2008)

Le dispositif pédagogique proposé comprend 48 heures en présentiel et 12 heures en autonomie. Il s'appuie sur plusieurs types d'événements d'apprentissage, chacun visant à développer des compétences spécifiques dans le cadre du raisonnement clinique.

1. Réception

Objectif : Acquisition de connaissances théoriques

Cours magistraux (ex cathedra)

Présentation structurée des concepts clés

2. Exploration

Objectif : Approfondissement et mise en lien des savoirs

Lecture ciblée d'ouvrages de référence

Simulation de planification de soins

Simulation de transmissions professionnelles

Découverte de sites web médicaux soutenant le raisonnement clinique

3. Métaognition

Objectif : Développement de la réflexion sur sa propre pensée

Feedback de l'enseignant sur les questionnements de l'apprenant

Recherche et analyse de cas cliniques réalistes

Proposition de prises en charge

Réflexion individuelle en classe ou en travail à domicile

4. Co-construction (Débat)

Objectif : Apprentissage collaboratif et confrontation des idées

Brainstorming et débats en groupe

Réflexion collective à partir de vidéos de vignettes cliniques emblématiques (avec complexité progressive)

Confrontation avec des cas observés en immersion professionnelle

5. Exercisation

Objectif : Mise en pratique des savoirs et savoir-faire

Jeux de rôles

Quiz interactifs

Exercices type Woodclap

Dispositifs d'aide à la réussite

1. Temps dédié au questionnement

À l'issue de chaque cours, un temps volontairement aménagé est prévu pour permettre aux apprenants de poser des questions à l'enseignant, favoriser la clarification des notions abordées et encourager la réflexion individuelle.

2. Foire aux questions (FAQ) sur la plateforme Connected

Une FAQ interactive est disponible sur la plateforme Connected, permettant aux étudiants de retrouver rapidement des réponses aux questions fréquentes

3. Exercices complémentaires avec auto-évaluation

Des exercices supplémentaires sont proposés pour renforcer les acquis. Chaque activité est accompagnée d'un système d'auto-évaluation des compétences, permettant à l'apprenant de mesurer sa progression et d'identifier ses axes d'amélioration.

4. Ressources e-learning

Sources et références

ouvrage de référence :

autres références :

Martin, L : Le raisonnement clinique infirmier: Guide méthodologique (2023) Edition Broché

le manuel MSD , verion grand public , consultable sur <https://www.msdmanuals.com/>

les diagnostiques infirmiers NANDA , consultables sur <https://diagnosticsinfirmiers.com/>

liens et bibliographies par systèmes seront référenciés sur les notes de cours postées sur connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours déposées sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q1 (janvier)

Une interrogation dispensatoire est organisée sur le contenu des chapitres 1 à 3 (cf. table des matières).

Session Q2 (mai-juin)

Si la note obtenue à l'interrogation dispensatoire est $\geq 10/20$:

→ L'étudiant présente un examen écrit en juin, portant uniquement sur le chapitre 4 : revue des systèmes.

Si la note obtenue à l'interrogation dispensatoire est $< 10/20$:

→ L'étudiant présente un examen écrit en deux parties en juin, couvrant l'ensemble de la matière.

Session Q3 (août-septembre)

Si l'UE n'a pas été validée en Q2 :

→ L'étudiant présente la ou les partie non validées .

Savoirs fondamentaux et validation de l'examen

Les savoirs fondamentaux sont publiés sur la première section du cours sur Connected, à l'issue de chaque quadrimestre.

Lors de l'examen écrit (partie 1 et/ou partie 2), la validation est conditionnée par la maîtrise de ces savoirs fondamentaux.

→ Toute réponse erronée ou non renseignée aux questions portant sur ces savoirs entraîne une note inférieure à 8/20, et donc l'échec de l'épreuve.

Critères de validation de l'UE

L'UE est considérée comme validée si :

La note à l'interrogation dispensatoire ou à la première partie de l'examen est $\geq 10/20$
et

La note à l'examen sur la revue des systèmes est $\geq 10/20$

Une moyenne arithmétique est appliquée entre les deux notes.

En cas d'échec à l'une des deux parties (note $< 10/20$), la note en échec est reportée à l'Activité d'Apprentissage (AA).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

5. Cohérence pédagogique

La formation de sage-femme repose sur une approche globale de la santé des femmes, des nouveau-nés et des familles. Si la périnatalité est au cœur du métier, la sage-femme est également confrontée à des situations cliniques variées, parfois complexes, qui nécessitent une maîtrise des soins généraux et spécialisés. L'évaluation clinique constitue une compétence centrale dans la formation des professionnels de santé. Elle est le point de départ de toute démarche de soins, permettant de recueillir, analyser et interpréter les données nécessaires à une prise en charge adaptée, sécuritaire et individualisée du patient.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).